



MEDIAS & BROADCAST TECHNOLOGIE®

RCCM/GC-KAL/048.011B/2013 du 08 octobre 2013 au capital de 100.000.000 GNF

Conakry le 12 mars 2024

Objet : Lettre de suspension

Cher WILLIAMS CAMPBELL,

Je vous écris aujourd'hui en tant que PDG de la chaîne de télévision WEST AFRICA TV pour vous faire part d'une décision prise par la direction de la chaîne concernant votre récente faute de déontologie de la profession sur le plateau de l'émission STAR EN LIGNE face à un invité.

Tout d'abord, je tiens à souligner que nous attachons une grande importance au respect des principes éthiques et déontologiques dans notre travail journalistique. En tant qu'animateur télé, vous êtes un représentant de notre chaîne et vous avez la responsabilité de traiter tous les invités avec respect, impartialité et professionnalisme. Malheureusement, lors de l'émission diffusée le 11 mars vous avez commis une faute de déontologie envers l'un de nos invités. Votre comportement a été jugé inapproprié et contraire à nos valeurs journalistiques. Cette faute a été largement commentée par nos téléspectateurs qui ont exprimé leur mécontentement face à votre attitude.

Après avoir examiné attentivement les circonstances entourant cet incident, la direction de WEST AFRICA TV a décidé de vous suspendre de vos fonctions d'animateur télé jusqu'à nouvel ordre.

Cette suspension a pour but de vous donner le temps nécessaire pour réfléchir à votre attitude et à l'impact de vos actions sur notre chaîne et notre public

Pendant cette période de suspension, vous êtes prié de ne pas représenter la chaîne de quelque manière que ce soit, que ce soit sur les réseaux sociaux, lors d'événements publics ou dans d'autres médias. Vous êtes également tenu de coopérer pleinement avec l'équipe de direction et de respecter les instructions qui vous seront données.

Nous espérons sincèrement que cette suspension vous permettra de prendre conscience de l'importance de la déontologie en journalisme et de l'impact de vos actions sur notre chaîne et notre public.

Nous tenons à souligner que nous avons confiance en votre capacité à réfléchir sur vos erreurs et à vous améliorer en tant que professionnel de l'audiovisuel. Cependant, nous vous rappelons que tout manquement à nos valeurs et à nos principes déontologiques à l'avenir pourrait entraîner des mesures disciplinaires plus sévères.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement,

Abdourahamane BAKAYOKO

PDG, WEST AFRICA MEDIAS

En Guinée : T2 Kipé, Ratoma, Conakry, République de Guinée /Tél : (+224) 664 00 10 84 / (+224) 622 88 85 33
E-mail : infowestafricatv@gmail.com